

Vous êtes atteints de troubles vestibulaires ?

Vous pouvez nous aider.

Le projet UVIS est un projet de recherche international, coordonné par la Dre Emilie Lacroix (UCLouvain), visant à mieux comprendre comment les troubles vestibulaires impactent votre santé et la perception de votre environnement.

L'impact des troubles vestibulaires sur la santé est démontré par de précédentes recherches scientifiques, toutefois de nombreuses variables restent encore inconnues.

En répondant à notre enquête en ligne, vous pouvez nous aider à mieux comprendre le cout cognitif associé à ces pathologies, et ainsi mieux aider à terme, les patients atteints de ces troubles.

Projet UVIS
UCLouvain Vertigo International Survey
<https://redcap.link/UVIS>

Projet UVIS

**UCLouvain Vertigo International
Survey**

*Mieux comprendre comment les
troubles vestibulaires impactent votre
santé et la perception de votre
environnement.*



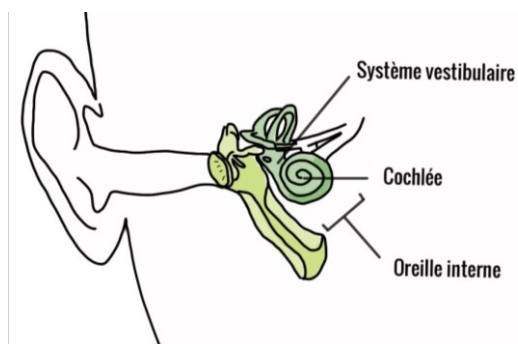
UCLouvain
Faculté de psychologie et
des sciences de l'éducation

fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Les troubles vestibulaires

Les troubles vestibulaires concernent les atteintes de l'oreille interne et/ou des réseaux cérébraux impliqués dans le traitement des informations permettant de mieux vous orienter dans l'espace et de gérer votre équilibre.

La maladie de Ménière, les vertiges paroxystiques bénins, les neurinomes, les névrites, ... sont autant d'affections pouvant rendre dysfonctionnel votre système vestibulaire.



Lorsque le système vestibulaire dysfonctionne, vous pouvez souffrir de troubles de l'équilibre, de nausées, de désorientation dans l'espace, ...

Mais également parfois d'une fatigue importante et/ou de difficultés cognitives et émotionnelles impactant votre vie familiale et professionnelle.

Questions - réponses

Quels sont les objectifs du projet ?

Le projet UVIS vise à collecter un maximum d'informations concernant les difficultés rencontrées par les patients atteints de troubles vestibulaires, afin de mieux les comprendre, et mieux orienter leur prise en charge dans le futur.

J'ai des troubles vestibulaires, mais je n'ai pas de trouble de l'équilibre ou de difficultés cognitives, puis-je participer ?

Oui ! Toutes les données sont importantes, car elles nous permettront de mieux comprendre les éventuels mécanismes ressources présents chez certains patients qui pourraient aider d'autres patients plus fragiles.

Comment savoir si mon médecin/mon institution hospitalière participe à l'étude ?

Si cette brochure vous a été remise en main propre lors d'une consultation, votre médecin participe à l'étude. Si pas, contactez-nous pour que nous puissions vérifier avec vous s'il est possible de participer à l'étude.

Mes données sont-elles protégées ?

Tout à fait. Le projet bénéficie d'un accord éthique des Cliniques universitaires Saint-Luc, et la plateforme utilisée permet que vos données soient rendues anonymes lors de leur traitement. Lorsque vous aurez répondu aux questions qui vous concernent, un e-mail sera envoyé au médecin que vous aurez désigné dans le questionnaire, et il encodera à son tour vos informations médicales, uniquement si vous avez marqué votre accord dans le questionnaire. Votre médecin n'aura pas accès à vos réponses, sauf si vous en faites la demande explicite.

Plus d'informations

Dre Émilie Lacroix
Prof. Martin G. Edwards

emilie.lacroix@uclouvain.be
martin.edwards@uclouvain.be

Lien vers l'enquête en ligne

<https://redcap.link/UVIS>